

Relations industrielles Industrial Relations



Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat par Robert CASTEL, Paris : Fayard, Collection " L'espace du politique ", 1995, 490 p., ISBN 2-213-59406-6.

Michel Lallement

Volume 53, Number 2, Spring 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/005288ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/005288ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lallement, M. (1998). Review of [*Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat* par Robert CASTEL, Paris : Fayard, Collection " L'espace du politique ", 1995, 490 p., ISBN 2-213-59406-6.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 53(2), 381–385. <https://doi.org/10.7202/005288ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Recension

Book Review

Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat

par Robert CASTEL, Paris : Fayard, Collection « L'espace du politique », 1995, 490 p., ISBN 2-213-59406-6.

En cette fin de décennie où se multiplient les ouvrages sur l'avenir du travail, si ce n'est sur sa fin présumée, l'ouvrage de Robert Castel a plus qu'une vertu roborative. Bâti à l'aide d'un matériau conséquent, il éclaire le débat de manière originale en risquant un pari que les historiens de métier n'ont guère osé prendre pour leurs parts. L'ambition n'est pas mince en effet : il ne s'agit pas moins de retracer une histoire raisonnée du salariat afin de montrer, et telle la thèse majeure de l'ouvrage, qu'après une longue période de maturation où l'indignité l'a disputé à la marginalisation, le salariat a acquis un statut social central dont l'apogée est à situer au milieu des années 1970. Et c'est au moment précis où une telle condition devient enfin la norme que la société salariale se trouve ébranlée au plus profond d'elle-même comme en témoigne, depuis près de vingt ans maintenant, le retour d'une nouvelle question sociale. Cette dernière ne se réduit donc pas à un simple accroissement des inégalités sociales : par delà la précarisation des plus fragiles, nous assistons bien, selon Castel, à une remise en cause du rapport social dominant qui conjugait hégémonie du fait salarial et régulation par l'État social.

Pour mener à bien son investigation, Robert Castel procède à un découpage historique binaire qui s'instruit discrètement des oppositions fondatrices de la

sociologie classique, à commencer, comme nous le verrons, par celle de Durkheim. Dans la première partie (« De la tutelle au contrat »), l'enquête porte sur les formes évolutives de l'intégration sociale dans une société qui vit, à compter du milieu du XIV^e siècle, l'expérience décisive du passage d'une régulation rigide à une configuration où l'individu se défait progressivement du poids de la norme et échappe, du même coup, aux formes de solidarités locales et familiales. Tel est le moment rupteur qui annonce la question sociale. Selon Castel, cette question apparaît plus exactement en 1349, lorsque Edouard III promulgue une ordonnance qui fige pour la première fois les termes de l'opposition entre assistance et travail. Le bénéfice de l'assistance n'est plus alors envisagé qu'à la seule condition de répondre à une double exigence : celle de justifier d'un ancrage communautaire d'une part, de faire la preuve de l'inaptitude au travail, d'autre part. Les « sans travail » qui ne répondent pas à un tel impératif constituent la masse des « inutiles au monde ». La figure de proue de ce peuple qui vit aux marges de la société est le vagabond. En tant que fléau social, le vagabond est suspect de tous les maux, il cristallise les fantasmagories collectives et suscite les mesures répressives. Dans l'univers des sociétés préindustrielles, les travailleurs, quant à eux, relèvent soit de l'ordre réglé de l'artisa-

nat rural et des corporations de métiers, soit d'un l'ordre contraint, celui du travail forcé en vigueur dans les manufactures royales ou encore à l'hôpital général. Dans cet entre-deux, le travail libre se fraye une place tout aussi progressivement que difficilement. L'ensemble des formes salariales ainsi émergentes avant la révolution industrielle est pour le moins composite ; elle rassemble compagnons de métier, ouvriers, chambellans, domestiques et serviteurs, etc. L'indignité, condition partagée par tout ce petit peuple, s'alimente à une même origine : non le contrat, comme le pousserait à penser le sens commun le plus anachronique, mais la tutelle, type de relation sociale dont la corvée (dépendance personnalisée à partir d'une localisation assignée) constitue la matrice de base.

La prise de conscience d'une vulnérabilité de masse (pauvreté de masse) et les transformations de la conception du travail (qui devient une source de richesse et non plus un simple devoir) signalent, à la fin du XVIII^e siècle, l'entrée dans la modernité libérale. Le travail réglé et le travail forcé perdent leur légitimité pour céder la place à un ordre gouverné par le marché et le contrat. Le travail est désormais vendu comme une marchandise sur un marché régi par la loi de l'offre et de la demande. Alors que pour les non-valides, le droit à l'assistance est toujours conditionné par des critères de handicap et de domiciliation, la gestion des valides subit directement le choc de cette grande transformation : le principe d'un libre accès au travail supprime tout simplement celui de l'obligation disciplinaire antérieure. Avec la République naissante, le droit au secours est enfin mis en avant comme un « impératif national » de solidarité (loi du 28 juin 1793). Bien qu'il faille attendre en fait la III^e République pour qu'un tel programme voie effectivement le jour, ce geste collectif préfigure étonnamment, remarque Cas-

tel, la politique actuelle de couverture sociale minimale assurée au plus grand nombre grâce au versement d'un revenu minimum d'insertion.

La seconde partie de l'ouvrage (« Du contrat au statut ») s'ouvre sur un constat : en France, la question sociale a été prise en charge au XIX^e siècle grâce à l'activation de relations de tutelles anciennes et nouvelles (paternalisme, sociétés de secours mutuels, livret ouvrier...) et sans recourt direct et immédiat à l'État. Mais les contradictions ne tardent pas à menacer. Libéraux et bourgeois tentent, par exemple, d'éviter la dérive paupériste tout en maintenant au cœur de leurs utopies réactionnaires le principe des dissymétries sociales traditionnelles. Aussi, l'État social peut-il logiquement prendre toute sa place à compter de 1848. « On peut interpréter l'avènement de l'État social comme l'introduction d'un tiers entre les chantages de la moralisation du peuple et les partisans de la lutte des classes. Les uns et les autres campent sur des positions symétriques, mansuétude des gens de bien envers les misérables d'un côté, lutte des exploités contre les exploiters de l'autre. Positions symétriques, parce qu'il n'y a rien de commun à l'une et à l'autre, rien de négociable entre l'une et l'autre. À l'inverse, l'État social, pourrait-on dire, commence sa carrière lorsque les notables cessent de dominer sans partage et lorsque le peuple échoue à résoudre la question sociale pour son propre compte » (p. 268). À la façon dont Donzelot avait déjà pu problématiser l'invention du social, Castel analyse le traitement de la question sociale au cours de la seconde et de la troisième République. De ce traitement, on le sait, le solidarisme — doctrine républicaine quasi-officielle à la fin du siècle dernier — fournira une rationalisation intellectuelle. Sur le plan institutionnel, les innovations feront date plus encore. La naissance d'un système de protection sociale

(droit au soin pour les malades indigents, loi sur l'aide médicale gratuite...) au tournant du siècle est, par exemple, l'expression manifeste d'une solidarité nationale démocratique qui soustrait les moins nantis à la dépendance des tutelles traditionnelles. Comme, par ailleurs, jusqu'au début du XX^e siècle, la conscience collective admet volontiers que les travailleurs sont vulnérables parce que privés des protections dont bénéficient les propriétaires, l'État promeut une politique de la propriété sociale qui prend forme notamment avec le développement des services publics et de l'assurance obligatoire (sorte de patrimoine privé). Parce que la propriété stabilise, encastre, fixe sur un espace donné, etc., et fonde, en bref, l'existence sociale, l'idéal d'une République de petits propriétaires atteint ici son apogée. L'apparition de pratiques assurantielles entérine enfin le dépassement de l'antagonisme entre « politique sans État » et « Socialisme d'État », toute la puissance et toute l'ingéniosité de l'invention de l'assurance étant de conjuguer mobilité et sécurité ou, autrement dit, de déterritorialiser la force de travail sans provoquer pour autant sa désaffiliation.

Le véritable épanouissement de la sécurité sociale, *lato sensu*, date d'après 1945 et contribue directement au développement de la société industrielle et de la société salariale au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. À ce stade de l'investigation, un regard rétrospectif permet de distinguer trois états successifs de la condition de travailleur : la condition prolétarienne qui exclut quasiment l'ouvrier du corps social (XIX^e siècle), la condition ouvrière caractéristique du salariat ouvrier d'avant les années 1930 qui bénéficie des assurances sociales, du droit au travail, etc. et, enfin, la condition salariale. Les supports de cette dernière condition, particulièrement bien étudiés par les économistes français de l'école de la régulation (Aglietta,

Boyer), sont multiples et largement débiteurs de l'épanouissement de la grande entreprise industrielle. C'est en son sein, en effet, que s'expérimente l'O.S.T., que prend corps la négociation ou encore que s'objective le statut d'actif salarié (et, par conséquent, ceux de chômeur et d'inactif). Mais la grande entreprise est surtout une formidable machine à produire des gains de productivité dont bénéficient directement les salariés. Les nouvelles politiques de rémunération favorisent en tous les cas l'accès, inégal il est vrai, à une nouvelle norme de consommation (biens durables, santé, éducation...). Entre les années 1950 et 70, la société salariale émerge du flot de ces changements multiples. Elle éclôt, non par homogénéisation sociale ni même sous l'influence d'une nouvelle classe ouvrière, mais grâce « à la redistribution de la conflictualité sociale selon un modèle différent de celui de la société de classe ». À l'ombre d'un État régulateur, le modèle qui s'impose est, en effet, celui d'une société formée par un continuum dans les positions sociales, par la coexistence de blocs sociaux séparés, « à la fois séparés et unis par une logique de la distinction ».

Le descriptif précédent, qui emprunte pêle-mêle aux analyses de Aglietta et Brender, de Bourdieu ou encore de Mendras, valorise peut-être indûment le rôle et l'image des couches moyennes salariées au cours des trois décennies d'après-guerre. Peu importe à vrai dire puisque le propos de Castel consiste pour l'essentiel à montrer que l'usure des ressorts de la société salariale aboutit à ce paradoxe historique : « le salariat a longtemps campé aux marges de la société ; il s'y est ensuite installé en demeurant subordonné ; il s'y est ensuite diffusé jusqu'à l'envelopper de part en part pour imposer partout sa marque. Et c'est au moment où le travail semble s'être imposé comme attribut pour caractériser le statut que cette centralité du tra-

vail est remise en cause » (p. 305). Une des raisons à ce paradoxe est directement liée aux effets ambivalents du développement de l'État social. L'extension de ce dernier au sein de la société salariale signifiait un relâchement accru des liens de solidarité traditionnels, un développement de l'individualisme et, *a contrario*, une dépendance à l'égard du système de protection sociale. Ce type de solidarité devient aujourd'hui d'autant plus problématique qu'avec la montée d'un chômage de masse se tarissent les sources de financement de la protection sociale. Par delà les discours apologétiques sur l'entreprise qui ont pu fleurir dans la décennie 1980, c'est alors bel et bien à la remontée d'une vulnérabilité de masse à laquelle nous assistons en cette fin de siècle. Plus encore, et tel est un des arguments à la fois les plus forts et les plus originaux de Castel, ce n'est pas tant, comme on le pense souvent, la constitution d'une population de travailleurs précaires qui oblige à parler d'une nouvelle question sociale, mais la remise en cause radicale de la condition de salarié. En dépit d'une intervention conséquente, l'État n'a guère réussi à endiguer par ses politiques d'insertion l'onde de choc qui a ébranlé toute la société salariale : pour beaucoup de titulaires du R.M.I., l'insertion n'est plus une étape, elle est devenue un état. Plus encore, et pour prendre la mesure du paradoxe de la situation actuelle, il faut constater que les nouveaux « désaffiliés » (chômeurs de longue durée, jeunes sans emploi...) sont « dé-liés » mais toujours dépendants d'un centre qui n'aura jamais été aussi présent. La conséquence en est la montée d'un individualisme négatif soit, en d'autres termes, la généralisation d'un état de désocialisation complète qui réduit une partie de la population industrielle à une masse d'individus sans qualité et pour lesquels, en dépit des discours sur la fin

du travail, l'accès à l'emploi demeure la clef de l'intégration sociale.

Comme on peut le constater, l'ouvrage de Castel a une tonalité finalement très durkheimienne puisque son auteur, tout comme celui de *De la division du travail social*, tient l'individualisme, avec ses conséquences multiples et contradictoires, pour pierre de touche de l'évolution sociale. Le pessimisme qui colore fortement la conclusion de l'ouvrage n'est pas non plus sans évoquer les craintes d'un Durkheim analysant l'avènement des sociétés industrielles et démocratiques. En dépit de l'inquiétude qui sourde le propos, le souffle dont bénéficie la démonstration rend le livre d'autant plus convaincant qu'il bénéficie d'arguments nourris. On pourrait certes engager le fer de la discussion sur différents terrains, à commencer par celui de la méthode. Il est singulier, par exemple, qu'entamée sur l'ensemble du territoire européen, l'enquête se restreigne au final à la seule configuration française et occulte ce faisant la singularité des autres trajectoires nationales dont on ne sait si elles relèvent ou non du schéma d'interprétation proposé pour la France. Le parcours de longue période auquel nous convie Castel n'échappe pas non plus à la tentation de certains travaux de sociologie historique (à commencer par ceux de Weber), qui consiste à hypertrophier la période contemporaine, à en distinguer finement les diverses composantes... aux dépens d'un passé davantage traité comme un bloc. Mais peut-être la logique des changements sociaux (innovations régulières, montée de l'individualisme, etc.), qui accompagne l'avènement des sociétés modernes, permet-elle de justifier simplement le sentiment d'une histoire en accélération que ne manque pas de procurer la lecture de la seconde partie de l'ouvrage. L'historien est certainement en la matière meilleur juge que le sociologue. L'on pourrait, de manière

plus formelle encore, contester l'angélisme du passage consacré à l'action de Ford qui, loin de posséder la prescience qui l'aurait conduit tôt à percevoir « une relation nouvelle entre l'accroissement du salaire, l'accroissement de la production et l'accroissement de la consommation » (p. 336), s'est surtout servi de la politique de rémunération pour parer aux conséquences désastreuses du taylorisme et instituer un ordre social et moral qui n'avait guère à envier à celui en vigueur dans les institutions totales à la Goffman. L'on peut estimer dommageable, enfin, certaines zones d'ombre comme celle qui recouvre l'histoire spécifique du salariat féminin, histoire qui aurait certainement mérité plus ample attention. Ces quelques remarques critiques n'impliquent guère, il est vrai, la remise en cause de l'économie générale de la

démonstration. Livre à thèse, et donc ouvert par définition à la discussion, l'ouvrage de Castel compte parmi les toutes meilleures publications consacrées à la nouvelle question sociale. Par delà le long détour historique et raisonné auquel nous convie l'auteur, le plus grand tour de force est, peut-être, qu'en dépit du pessimisme théorique qui drape souvent le diagnostic, le lecteur bénéficie d'une analyse lucide des transformations en cours, ce qui ne peut finalement qu'alimenter l'optimisme pratique de ceux qui expérimentent, même de façon marginale, les voies les plus originales du post-fordisme.

MICHEL LALLEMENT

G.R.I.S.

Université de Rouen